

LES 19, 20 ET 21 NOVEMBRE 2021
À LA HALLE DE MARTIGUES

Noël ARTISANAL

Artisanat d'art
Spécialités gastronomiques

150 EXPOSANTS

Entrée 3,50 €
Gratuit pour les - de 13 ans
Entrée dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Vendredi 19 : 14h à 20h
Samedi 20 : 10h à 22h
Dimanche 21 : 10h à 19h

ville-martigues.fr @ f

maritima la halle Martigues

244454 OUVERT DE 10H À 12H ET DE 14H À 19H DU LUNDI AU SAMEDI

**LITERIE DÉCOR
CANAPÉ DÉCOR**

MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX - LIVRAISON GRATUITE - COLORIS ET MATIÈRES AU CHOIX

ZAC DES ÉTANGS - ST MITRE LES REMPARTS - 04 42 44 09 14

La Provence

N° 8924

Martigues - Istres - Vitrolles - Marignane

Vendredi 19 novembre 2021

Stations de ski Les Alpes retrouvent le sourire



Nouveautés, culture, conso et toutes les infos pratiques : "La Provence" vous dit tout sur une saison hivernale qui s'annonce sous de très bons auspices dans les massifs des Alpes du Sud / PHOTO DR P.2 & 3

SANTÉ-ENVIRONNEMENT

**Allergies, bruit
électricité...
"Réponses"
s'attaque à
d'autres fléaux** P.5



/PHOTO ANGE ESPOSITO

SOCIÉTÉ
**Quand
les animaux
montrent
les crocs**

/PHOTO DR P.VII



Football OM
**"Tout
va aller
de mieux
en mieux"**

Son positionnement sur le terrain, la philosophie de jeu de Sampaoli, la Ligue 1 et l'Europe : **Pol Lirola** s'est longuement confié à "La Provence" à trois jours d'un OL-OM qu'il attend avec gourmandise. P.32 & 33 / PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH



ASSEMBLÉE NATIONALE P.V
Une loi pour réparer la "tragédie harkie"

AÉRONAUTIQUE P.VII
Ciel clair pour Airbus, trou d'air chez Boeing

LOGEMENT P.I & II
Friches industrielles : quand les "verrues" deviennent atouts



/PHOTO DAVID ROSSI

CAMPÀ CORSU P.IX
Arte mare fait son cinéma en Provence

VITROLLES

Claudio Capéo, sept mois après P.9



/PHOTO PATRICK NOSETTO

GIGNAC-LA-NERTHE

**L'entraînement
"mordant"
des policiers** P.12

/PHOTO J.-C.S.



LA HALLE

Le Noël artisanal revient

Le grand salon gastronomique et artisanal commence aujourd'hui, dès 14 heures à la Halle de Martigues. Jusqu'au dimanche 21 novembre, vous pourrez déguster des spécialités d'ici et d'ailleurs et trouver de quoi régaler vos convives pendant les fêtes. Ce sera aussi l'occasion de déguster des cadeaux originaux pour vos proches parmi les 90 stands d'artisans: bijoux, luminaires en bois flotté, jeux de sociétés, enceintes écolos...

/S.GUEROULT

→ Tarif : 3,50€, gratuit pour les moins de 13 ans. Horaires : vendredi de 14h à 20h, samedi de 10h à 22h, dimanche de 10h à 19h.



CITOYENNETÉ

Opération Martigues propre

Vaste opération de ramassage des déchets demain, samedi 20 novembre. Rendez-vous à la Maison des Laurons, à la Maison de Croix-Sainte, au centre social Eugénie-Cotton (Ferrières), à la Maison de Lavéra, au centre social Jacques Méli (Mas de Pouane), au centre social Jeanne-Pistout (Canto-Perdrix), au centre social Notre-Dame des marins, au centre social Boudème Jonquières, à la Maison de Carro, au théâtre de Verdure (Ferrières), quai Toulmond (île), canal de Beausseuq et au parking Lurçat, dès 8 h 30.

→ Renseignements www.ville-martigues.fr

/PHOTO P.S.



Allergies, électricité, bruit... "Réponses" fait face

De nouvelles attentes sont prises en compte par le dispositif né il y a 2 ans

Faire le lien entre allergies et pollution, estimer les nuisances liées au bruit, mieux comprendre la pertinence des énergies alternatives aux carburants fossiles, comment poursuivre la réduction des émissions industrielles, ce sont quelques-unes des nouvelles attentes auxquelles le dispositif "Réponses" a décidé de se frotter. Deux ans après la naissance de cet outil porté par le SPPI (*), ce sont autant d'actions qui s'ajoutent à la centaine déjà recensée.

Celles-ci sont issues de nouvelles rencontres organisées au printemps dernier dans les 21 communes de l'arrondissement d'Istres. "Dans 35 lieux, précisait mercredi soir Gwenaëlle Hourdin. Et ce sont au total 1300 personnes qui ont accepté de nous faire part de leur avis sur le lien entre santé et environnement".

Mardi soir à Martigues, comme hier soir à Rognac ou demain matin à Istres, les participants aux ateliers ont droit à la primeur des actions proposées. Sur le lien entre allergie, notamment aux pollens de cyprès, et pollution, deux premières études sont mises en avant. La première, baptisée "Mistral", a commencé l'été dernier et durera un an, avec pour objectif de croiser les symptômes allergiques et les pollutions enregistrées, sur la zone de l'étang de Berre. "Elle présente une prévalence de l'asthme de 17% alors que la moyenne nationale est d'environ 7%", indique le projet "Mask@Paca", financé par l'Europe, et porteur de cette étude.

Autre attente formalisée au printemps dernier, le bruit, ou la "pollution auditive", qui va être prise en charge par la Métropole, sous deux formes : une cartographie, amenée à être complétée par la création d'un obser-



Les nouvelles actions ont été présentées aux participants du premier atelier, mercredi soir à Martigues. Un autre aura lieu demain matin à Istres.

/PHOTO E.G.

vatoire de l'environnement sonore. "Il est indispensable de passer par la phase diagnostic, indique Gwenaëlle Hourdin. C'est le but des cartes, et de la prévention qui en découlera. L'observatoire, qui dispose de neuf points de surveillance hors région étang de Berre, sera amené à compléter son dispositif en 2022.

Enfin, les habitants ont aussi

posé des questions sur les nouvelles énergies, dont l'électricité, utiles pour se développer. Leur impact sur l'environnement est sujet à de nombreuses interrogations, notamment sur les batteries.

"Ces trois nouvelles actions font l'action de fiches sur lesquelles les participants aux ateliers peuvent émettre des observations. Elles seront enrichies et

complétées en fonction des remarques enregistrées".

Après la centaine d'actions lancée il y a deux ans, ces nouvelles initiatives vont compléter le dispositif de "Réponses", et tenter de convaincre ceux qui doutent encore de toute sa pertinence.

Lancée après la publication d'études alarmantes, en 2018, cette action collective impliquant l'État que les collectivités, les industriels, les salariés, les associations ou encore les experts a vocation à perdurer dans le temps, en menant une concertation inédite. De quoi dépasser les réactions épidermiques pour avancer dans la compréhension des enjeux du territoire.

Eric GOUBERT

Le SPPI est le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles. Le prochain atelier de "Réponses" aura lieu demain à 10 h au château des Baumes à Istres.

UNE SEMAINE CONSACRÉE À L'INDUSTRIE

Du 22 au 26 novembre, la semaine de l'industrie va être déclinée pour la première fois à Martigues, essentiellement à l'espace "Mikado", derrière le cinéma Le Palace. Deux expositions y seront présentées, des paysages industriels d'Alain Sauvan et "tous les métiers sont mixtes", évoquant la place des femmes dans les métiers industriels. Mercredi matin, des tables rondes permettront d'évoquer la transition écologique ou encore la mixité des métiers. Plusieurs visites sont organisées, du centre de formation de Total à La Mède, comme des entreprises "LS Béton" ou "Click dive".

E.G.

→ Renseignements : ☎ 04 86 64 88 40 ou 04 42 06 90 10.

SÉCURITÉ

Pass sanitaire : contrôle de police et premières sanctions pour les cafés et restaurants

C'était la tournée des restaurants hier. Et pas parce que c'était le jour du Beaujolais nouveau. Un soleil au zénith avec la police nationale entre le café et l'addition; ou à peine l'entrée avalée. Une descente de police, à l'heure du déjeuner, comme un plat de résistance et un peu la surprise du chef pour les clients attablés sur le Cours. Une opération de contrôle du pass sanitaire, obligatoire depuis le 9 août, que ce soit pour manger ou boire un verre en terrasse. Une piqûre de rappel aux clients comme aux restaurateurs, et pour les établissements récalcitrants, qui refusent de vérifier le pass sanitaire de leurs clients, les premières sanctions "face au rebond de l'épidémie". Selon nos informations, deux restaurateurs verbalisés sur 14 commerçants contrôlés et environ 80 clients. Un premier avertissement avant une deuxième lame en cas de récidive : une fermeture administrative par la préfecture, tout en s'exposant à une amende de 1 500 € pour le professionnel en



En cas de non-respect de l'usage du pass, les contrevenants risquent jusqu'à 750 € d'amende. /P.S.

cas de non-contrôle du pass. Et qu'on se le dise, hier, il était impossible de gruger avec des policiers vérifiant la concordance du QR code et l'identité des clients ou des gérants. Un petit tour de "passe-passe" qui peut coûter très cher d'ailleurs, l'utilisation d'un faux pass sanitaire est passible d'une amende de 750€. Hier, s'il y avait quelques clients médu-

sés, pas de vague, même si on était dans le rush. "Ça ne me dérange pas plus que ça, on est dans les clous, souffle un restaurateur. C'est mieux de renforcer les contrôles que de refermer et de reconfiner". Face à la 5^e vague et le relâchement, les autorités annoncent un renforcement des contrôles. Mèfi!

P.S.

L'IMBROGLIO

Camille, une infirmière en lutte avec la "sécu"



Camille Bernardin, avec l'ensemble des pièces de son volumineux dossier.

/PHOTO E.G.

Un arrêt de travail, trois prolongations, pour une durée totale de trois mois. Et au bout, une indemnisation de deux mois, un refus pour le troisième, et une incitation à aller contester devant le tribunal judiciaire de Marseille. En (très) résumé, c'est l'imbroglie auquel se heurte depuis le début d'été dernier Camille Bernardin, infirmière libérale à Martigues et Port-de-Bouc.

"En février dernier, j'ai contracté le Covid, dit-elle. Malheureusement, j'ai souffert d'un Covid long, et mon arrêt de travail initial a été prolongé trois fois." Indemnisée pendant les deux premiers mois, selon le dispositif adopté pendant la pandémie, elle n'a en revanche rien touché pour le troisième. "Une décision que je n'ai toujours pas comprise", explique-t-elle, tout en montrant son épais dossier, riche de certificats médicaux, de courriers, de radios... "J'ai fini par arriver à joindre la Caisse primaire d'assurance maladie, mais ma demande de contestation n'a pas été prise en compte, puisque j'avais dépassé de deux jours le délai imposé." Et l'infirmière a été davantage déçue après un dernier coup de fil, au début du mois, au cours duquel on

lui aurait conseillé, comme déjà notifié par courrier, de se pourvoir devant le tribunal judiciaire de Marseille. "Ce que je vais faire, indique-t-elle. J'ai pris une avocate, du cabinet Abeille & associés à Marseille, qui a lancé la procédure. Je vais demander le versement des indemnités du troisième mois, ainsi que des dommages et intérêts. J'ai passé des heures et beaucoup d'énergie, alors que je me remettais à peine de ce Covid, c'est logique pour moi d'en percevoir."

Contactée, l'assurance maladie estime en revanche que le refus de verser l'indemnisation de la dernière prolongation est justifié. "Les premiers arrêts bénéficiaient d'une indemnisation spécifique destinée aux professionnels de santé", indique Mathieu Le Gouic, sous-directeur chargé des indemnités journalières. Pour la dernière période, la réglementation ne permettait plus de le payer. Le dossier est en attente d'une décision de la commission de régularisation à l'amiable." Et si Camille Bernardin décide d'aller en justice, "c'est son droit", conclut-il, conscient que cette situation complexe avait pu générer des "incompréhensions".

E.G.

URGENT ACHETE CHER

Tous manteaux de fourrure (vison, astrakan...) Bagages de luxe (Vuitton, Hermes, Chanel...) Montres gousset et bracelet Vieux vins (Bordeaux et Bourgogne) même périmés Cuivre et étain et tous objets anciens

Et pour meubler château

Pendules et carillons, tableaux et gravures Instruments de musique, statues (bronze, bois, marbre, plâtre...) Services de verres, luminaires, armes anciennes, objets militaires, postes de radio, machines à coudre

STEPHAN Christophe
06 17 79 45 83

